

JEANNE D'ARC ÉVREUX ESCRIME

06.58.12.93.69 / 06.14.61.06.92

jaevreuxescrime@gmail.com

<http://escrime.jae.free.fr>



Circuit Régional Pupille / Pupillettes Épée Circuit Régional Benjamin / Benjamines Épée Circuit Régional Minimes H / Minimes D Épée

SAMEDI 05 AVRIL 2014

Salle d'Armes de la Jeanne d'Arc - 45 rue Saint-Germain - 27000 ÉVREUX

HORAIRES : Ouverture de la salle : 10h30

Pupilles / Pupillettes:	APPEL : 11h00	SCRATCH : 11h15	DÉBUT : 11h30
Benjamins / Benjamines:	APPEL : 13h30	SCRATCH : 13h45	DÉBUT : 14h30
Minimes H / Minimes D:	APPEL : 14h30	SCRATCH : 14h45	DÉBUT : 15h00

ENGAGEMENTS :

Les engagements seront enregistrés uniquement par l'intermédiaire du site du club, CE LE HAVRE : ce.lehavre.free.fr

Montant de l'engagement : **8,00 €**.

Licence : Tous les tireurs devront être dûment licenciés auprès de la FFE (carte validée pour la saison).

La date de clôture des inscriptions est fixée au **Vendredi 04 Avril, avant midi**.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club, ou à défaut les autres tireurs présents, doivent s'acquitter des droits d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Dans le cas où les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur (Décision du CD FFE du 29/03/2008).

FORMULE :

La formule appliquée pour cette épreuve :

Pupilles : La formule sera décider sur place par le Directoire Technique.

Benjamins / Minimes : 1 Tour de poule, puis Tableau d'élimination direct.

RÈGLEMENT :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement FFE selon le cahier des charges de la Ligue de Haute-Normandie.

La tenue doit être conforme à la réglementation FFE

Les tireurs(es) participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du RI de la FFE

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de perte ou de vol pendant le déroulement de la compétition.

ARBITRAGE :

Les clubs doivent fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés.

RESTAURATION :

Une buvette fonctionnera sur place pendant toute la durée de la compétition.

NOS PARTENAIRES :

